

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 1**

(COPIE CAVIARDÉE)

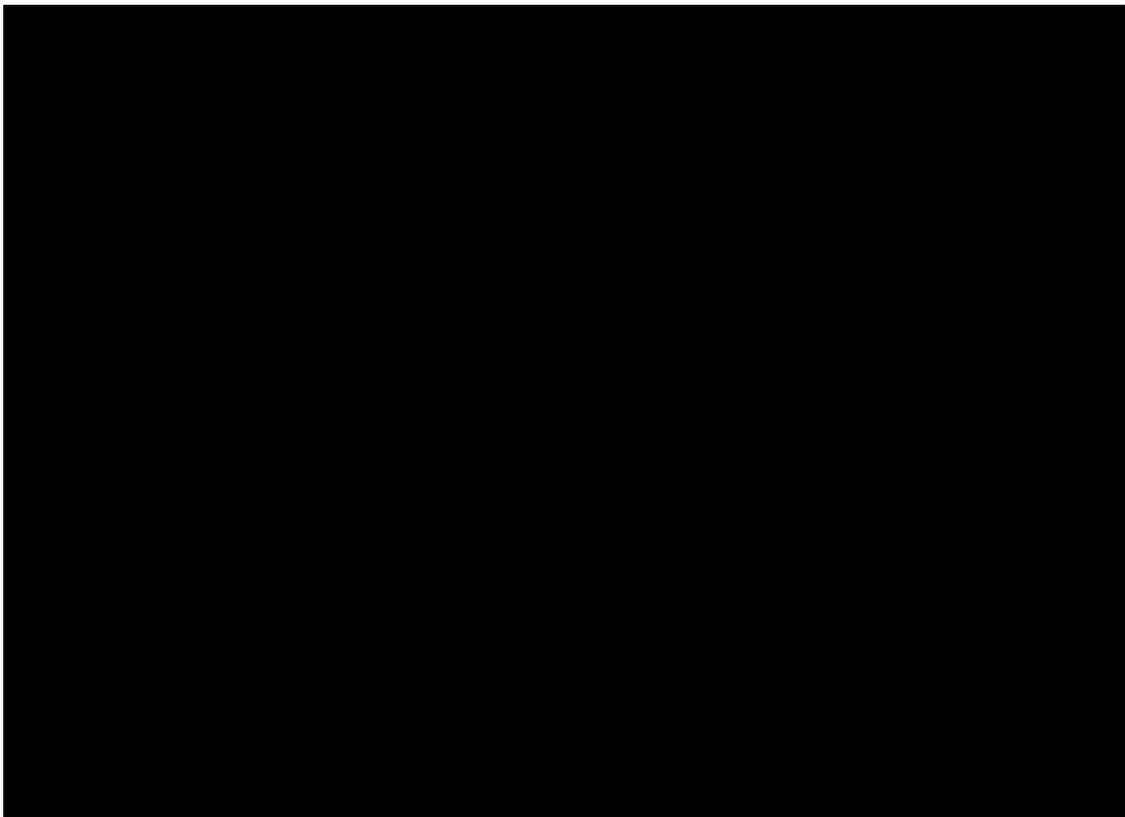
Engagement n° 1 (demandé par l'AHQ-ARQ)

Fournir le facteur d'utilisation mesuré par rapport au facteur d'utilisation contractuel des parcs pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2018.

Réponse à l'engagement n° 1 :

- 1 La figure E-1 présente l'information demandée.

**FIGURE E-1 :
FU MESURÉ VS FU CONTRACTUEL DES PARCS ÉOLIENS
POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2014 AU 31 AOÛT 2018**



- 2 On peut constater que, sur la période, le FU mesuré de 19 des 35¹ parcs est supérieur
3 au FU contractuel.

- 4 Le Distributeur souligne également que la plupart des parcs dont le FU est inférieur à
5 95 % du FU contractuel ont été mis en service après le 1^{er} septembre 2014. Ce plus
6 faible FU reflète le fait que ces parcs en sont à leurs premières années d'opération,
7 période au cours de laquelle le FU est souvent plus faible.

¹ Les parcs Nicolas-Riou et Mont Sainte-Marguerite ont été exclus de l'analyse car les données de ces parcs couvrent une période inférieure à un an.